ALBERT CALLIER

(1867)

Callier, Albert-Philippe-Henri-François, né à Gand, le 11 février 1846.

Études moyennes à l'Athénée de Gand.

Études supérieures à l'Université de Gand. Doctorat en droit, le 10 août 1866.

Doctorat spécial en 1871. Sujet de la dissertation : Les sursis de paiement d'après la loi du 18 avril 1851.

Nommé chargé de cours à l'Université de Gand, le 22 juin 1867. Professeur extraordinaire, le 25 octobre 1873. — Professeur ordinaire, le 18 octobre 1878.

A enseigné successivement: Le droit commercial. — L'encyclopédie du droit et l'introduction historique au Code civil. — Le droit civil élémentaire. — Le droit civil. — Le droit public. — Le droit commercial comparé.

A été recteur de 1879 à 1885.

Membre du Conseil de perfectionnement pendant les mêmes années.

Chevalier de l'Ordre de Léopold, le 8 avril 1885. Officier de l'Ordre de Léopold, le 5 décembre 1896. Croix civique de première classe, le 31 décembre 1892.

PUBLICATIONS D'ALBERT CALLIER

Les sursis de paiement d'après la loi du 18 avril 1851. 1871.

L'achat d'un immeuble pour le revendre dans un but de spéculation constitue-t-il un acte de commerce? Belg. jud., 1869.

Des sociétés coopératives et de leur constitution légale en Belgique. Belg. jud., 1869.

Discours sur: La réforme de l'enseignement supérieur. 1881.

Discours sur : L'organisation des Universités de l'État. 1882.

Discours sur : L'origine de nos libertés. 1883. Discours sur : La souveraineté nationale. 1884.

Discours sur : L'assemblée constituente et l'Eglise française. 1885.